

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 MARS 2018

DELIBERATION N°18/019

**Avenant N°1 à la Convention pluri-annuelle du projet de requalification
des quartiers anciens dégradés d'Annonay
avec la commune d'Annonay, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Annonay, l'ANRU,
l'ANAH, la Caisse des Dépôts et des Consignations, l'OPH Vivarais Habitat, Action Logement et
l'EPORA**

Cœur de Ville Historique

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes,

- VU le Décret modifié n°98-923 du 14 octobre 1998, portant création de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA),
- VU le Décret 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- VU la délibération 17/168 du Conseil d'Administration du 1^{er} décembre 2017 relative aux délégations accordées par le Conseil d'Administration au Bureau et au Directeur Général,
- VU le Programme Pluriannuel d'Intervention 2015-2020, approuvé par la délibération n°14/073 du Conseil d'Administration en date du 4 décembre 2014,
- VU la Convention Cadre signée le 30 janvier 2012, entre la commune d'Annonay, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Annonay, l'ANRU, l'ANAH, la Caisse des Dépôts et des Consignations, l'OPH Vivarais Habitat, Action Logement et l'EPORA,

Sur proposition du Président,

- ✓ Approuve les termes de l'avenant N°1 à la convention pluri-annuelle du projet de requalification des quartiers anciens dégradés d'Annonay avec la commune d'Annonay, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Annonay, l'ANRU, l'ANAH, la Caisse des Dépôts et des Consignations, l'OPH Vivarais Habitat, Action Logement et l'EPORA, relatif au cœur de Ville Historique ;
- ✓ Mandate le Directeur Général, dans les limites de la délibération 17/168 du Conseil d'Administration du 1^{er} décembre 2017 précitée, à l'effet de signer cet avenant et de mener à bien toutes les actions nécessaires à sa mise en œuvre.

Le Directeur Général par intérim

Alain KERHARO
Le Secrétaire général
pour les affaires régionales
Auvergne-Rhône-Alpes

Le Président du Conseil d'Administration

Hervé REYNAUD

12 MARS 2018

Guy LÉVI

